



A Blois, le 8 janvier 2015

CTL DU 8 JANVIER 2015

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS : -10 POSTES DANS LE LOIR-ET-CHER
LA DESTRUCTION STRATEGIQUE A L'ŒUVRE

Le 8 janvier 2015 s'est tenu le CTL devant entériner une nouvelle vague de suppressions d'emplois en 2015. Au national, ce seront **2000 emplois** en net qui sont rayés des effectifs de la DGFIP, soit **30616** suppressions de postes depuis 2002 (plus de 21 % des effectifs !), et ce alors que la charge de travail et sa complexité ne cessent d'augmenter et que la lutte contre la fraude fiscale, estimée entre 60 et 80 milliards d'euros annuellement, ne semble visiblement pas être la priorité du gouvernement. La Modernisation de l'Action Publique (MAP), et sa déclinaison à la DGFIP dite « Démarche Stratégique », n'ont d'autre objectif que de réduire de façon dogmatique les moyens humains et budgétaires de notre administration au détriment du bon exercice de nos missions de service public et de nos conditions de travail, et tant pis si cela signifie concrètement la fermeture de services et de postes, éloignant l'utilisateur des services publics de proximité (comme le SPF de Romorantin et à terme la trésorerie de Selles/Cher). La DGFIP, qui se veut un modèle d'austérité, doit encore subir le non remplacement de 2 départs à la retraite sur 3. La DG a de plus en plus de mal à justifier ces suppressions, mais ose toujours parler de « gains de productivité fléchés » ou de « contribution proportionnelle ».

L'année 2015 est, de plus, un cruel retour en arrière pour les agents dans la mesure où, comme cela se faisait à la DGI, **les suppressions ne se font plus sur les prochaines vacances de postes dans les services concernés mais sur le ou les agent(s) qui a (ont) la plus faible ancienneté administrative.** Ceux-ci devront faire une demande de mutation en local pour obtenir un poste sur un autre service de sa commune dans la même mission/structure.

Concrètement, pour les agents de la DGFIP, les suppressions d'emplois sont synonymes d'une pression grandissante, d'une qualité du travail moindre qui pâtit de l'urgence et du manque de moyens, de restructurations permanentes pour y faire face.

Supportées jusqu'ici quasi exclusivement par la catégorie C, les suppressions touchent désormais l'ensemble des catégories, même si les agents C sont toujours les premiers visés.

En Loir-et-Cher, ce sont 10 emplois en net qui seront supprimés du TAGERFIP, soit plus d'une centaine sur les dix dernières années.

Voici le tableau des suppressions d'emplois par filières et grades prévues dans notre département pour 2014.



	AFIPA	IP	IDIV CN	A	B	C	TOTAL
<u>Suppressions nettes</u>							
Direction	-1	-1		-1		-4	-7
PTGC					-1 (géo)		-1
SPF Blois 2 (Romo)				-1			-1
Trésorerie OPH					-1		-1
Sous-total	-1	-1		-2	-2	-4	-10
<u>Redéploiement d'emplois</u>							
Direction		-1	+1		-1		-1
Equipe de renfort					+1		+1
Brigade de vérification		-1	+1				0
BCFI		+1					+1
PCE		+1	-1		-1		-1
PRS					+1		+1
PTGC			-1				-1

Nous boycotterons la seconde convocation car nous n'entendons pas être complices de cette nouvelle saignée en cautionnant par notre présence ce simulacre de concertation.

Voici la liminaire que nous avons lue avant de quitter la CAPL :

Madame la Présidente,

Depuis 2002, sous divers motifs et appellations, la réduction de la dépense publique se poursuit à la DGFIP par la suppression de nombreux postes de fonctionnaires. Cette vision purement dogmatique de l'emploi public a conduit à massacrer l'action publique et par voie de conséquence la présence des services publics sur l'ensemble du territoire ! Cette nouvelle vague de 2000 suppressions de postes à la DGFIP, dont dix pour le Loir-et-Cher, ne fait que s'ajouter aux précédentes pour arriver à un total de 30616 emplois sacrifiés sur l'autel de la réduction de la dépense publique, soit plus de 21 % de l'ensemble des effectifs, alors que les services en ont un besoin criant.

Ces suppressions ont un coût social et économique négatif. L'économie budgétaire à court terme est marginale, tandis que l'Etat se prive d'emplois socialement utiles et budgétairement rentables avec une fraude fiscale estimée entre 60 et 80 milliards d'euros. Les suppressions d'emplois sont autant de jeunes et de chômeurs non embauchés, elles entraînent également une réduction de la place et de la présence du service public, au détriment des usagers et des économies locales. Celles-ci sont particulièrement touchées par les suppressions de trésoreries de proximité : 1680 trésoreries ont été supprimées en France depuis 2000, et le mouvement va s'accélérer.

Cette année, ces suppressions se déclinent dans un climat de plus en plus délétère où les dégradations de bâtiments publics, agressions physiques et verbales et incivilités en tout genre se développent, ces emplois en moins ne répondent pas au besoin des usagers et au bon exercice des missions. Aujourd'hui plus que jamais il y a urgence à redonner les moyens matériels, budgétaires et humains à la DGFIP en comblant les postes vacants qui sont estimés à 2628 pour 2015 au plan national dont 19,4 pour les catégorie B et C dans ce département.

La DGFIP n'a aujourd'hui dans les faits plus les moyens de fonctionner correctement et d'assurer tout à la fois un service public de qualité et de bonnes conditions de travail.

Pour donner aux agents des Finances Publiques les moyens d'assurer leurs missions, il faut stopper immédiatement les suppressions d'emplois, repenser le management pour faire du soutien technique une réalité et reconnaître la technicité des agents. Contrairement aux annonces gouvernementales, nous sommes bien une administration qui doit être considérée comme prioritaire.

Nous ne pouvons donc siéger à ce CT où rien n'est à négocier si ce n'est la localisation de ces suppressions, qui ne relève que de votre seule responsabilité.